

CHERCHES de FEUX

Les **cherches de feux** sont des recensements systématiques effectués principalement aux 14e, 15e et 16e siècle. Leur objectif était la levée de l'impôt (aide) au bénéfice du Duc de Bourgogne.

Les commissaires nommés à cet effet parcouraient le pays et dressaient ces listes par village où notamment figurent les noms du châtelain et des chefs de feux. Ces derniers étaient classés par catégories d'imposition (feux francs, feux serfs taillables abonnés, feux serfs taillables à volonté haut et bas). Les feux étaient enfin solvables (bons, moyens, payables), misérables (aidans) ou mendiants (pauvres, pain-quérants). Les mendiants, bien que cités dans les recherches, ne payaient pas l'impôt.